

**Extrait des délibérations  
du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes  
du 26 janvier 2018**

n° 07 – D 26.01.2018

*L'an deux mil dix-huit, le vingt-six janvier à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Pascal LOUVET, vice-président du conseil d'administration.*

**Point à l'ordre du jour :**

**Marché public relatif aux monographies et périodiques, français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères – Lots 1, 2, 3, 4 et 5**

**Membres présents :** BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LEBARBE Thomas, GRANET ABISSET Anne-Marie, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, FILIPPI Lionel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, SOTO Orianna, DENAT Tom, ROUILLON Joris, BONNET Augustin, BOLF Edith, VIANNET Sylvie.

**Membres représentés :** VUILLEZ Jean-Philippe (procuration à COURTOIS Hervé), MARTENS Kirsten (procuration à LBATH Ahmed), MARTIN-MERCIER Sylvie (procuration à BOLF Edith), WENDLING Olivia (procuration à BERNARD Sébastien), BORRAS Isabelle (procuration à BARBIER Emmanuel), KAFAI Mitra (procuration à GUINET Eric), MABED Abdelmalek (procuration à FORESTIER Gérard), HABFAST Claus (procuration à CARON FASAN Marie-Laurence), GARNIER Jocelyne (procuration à CHAZE-MAGNAN Ludivine).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Vu les articles 25-I.1<sup>o</sup> et 67 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu la décision de la commission d'attribution des marchés du 19 janvier 2018,

Vu l'avis de la commission des finances du 19 janvier 2018,

Considérant qu'il s'agit d'accords-cadres à bons de commande sans minimum, ni maximum conclus avec un seul titulaire ;

Considérant que ces accords-cadres sont prévus pour être conclus pour une période initiale de 1 an à compter de leur date de notification ; qu'ils peuvent être reconduits par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans ;

Considérant que l'allotissement est réalisé de la manière suivante :

- **Lot 1:** Monographies imprimées, éditées (ou distribuées) en France et dans les pays francophones dans les domaines suivants : droit, sciences économiques, gestion, sciences politiques, sciences humaines, sciences sociales, communication, lettres, langues et arts du spectacle.
- **Lot 2 :** Monographies imprimées, éditées (ou distribuées) en France et dans les pays francophones dans les domaines suivants : astronomie, biologie, chimie, géologie, géographie, informatique, statistiques, mathématiques, médecine, pharmacie, paramédical, physique, sport, techniques.
- **Lot 3 :** Monographies imprimées, éditées à l'étranger dans tous les domaines sauf monographies éditées en Italie et dans les pays hispanophones et lusophones.
- **Lot 4 :** Monographies imprimées, éditées en Italie. Monographies éditées dans les pays hispanophones et lusophones.
- **Lot 5 :** Livres scolaires et matériels pédagogiques utilisés dans le cadre d'une classe, édités en France et à l'étranger. Livres de jeunesse

Considérant que pour les lots 1 et 3, les accords-cadres sont passés par un groupement de commandes composé des établissements Université Grenoble Alpes (coordonnateur du groupement) et l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble ;

Considérant les résultats d'attribution des accords-cadres suivants :

Lot	Attributaire / Code postal	Rappel du montant estimatif HT annuel
Lot 1 : Monographies imprimées, éditées (ou distribuées) en France et dans les pays francophones dans les domaines suivants : droit, sciences économiques, gestion, sciences politiques, sciences humaines, sciences sociales, communication, lettres, langues et arts du spectacle.	LE SQUARE – Librairie de l'Université 38000 GRENOBLE	UGA : 150 000 € IEP : 25 000 €
Lot 2 : Monographies imprimées, éditées (ou distribuées) en France et dans les pays francophones dans les domaines suivants : astronomie, biologie, chimie, géologie, géographie, informatique, statistiques, mathématiques, médecine, pharmacie, paramédical, physique, sport, techniques.	DECITRE 69371 LYON CEDEX 08	UGA : 100 000 €
Lot 3 : Monographies imprimées, éditées à l'étranger dans tous les domaines sauf monographies éditées en Italie et dans les pays hispanophones et lusophones.	ERASMUS ANTIQUARIAAT EN BOEKHANDEL B.V 1019 CJ AMSTERDAM PAYS BAS	UGA : 25 000 € IEP : 10 000 €
Lot 4 : Monographies imprimées, éditées en Italie. Monographies éditées dans les pays hispanophones et lusophones.	CASALINI LIBRI S.P.A 50014 FIESOLE (FLORENCE) ITALIE	UGA : 5 000 €
Lot 5 : Livres scolaires et matériels pédagogiques utilisés dans le cadre d'une classe, édités en France et à l'étranger. Livres de jeunesse	DECITRE 69371 LYON CEDEX 08	UGA : 50 000 €

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les accords-cadres portant sur les lots 1, 2, 3, 4 et 5 relatifs à l'achat de monographies et périodiques, français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères dans les conditions ainsi présentées.*

Membres en exercice	36
Membres présents	19
Membres représentés	9
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

**Au regard des votes, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés les accords-cadres portant sur les lots 1, 2, 3, 4 et 5 relatifs à l'achat de monographies et périodiques, français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères dans les conditions présentées.**

Fait à St- Martin- d'Hères, le 29 janvier 2018

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général des services

Joris BENELLE

Publié le : 30.01.2018

Transmis au Rectorat le :

30.01.2018

Pour le Président et par délégation  
La Directrice générale des services adjointe  
Fanny BLANCHI





---

SID

---

**Affaire suivie par :**

*Pilotes : Pierre MARCHAND (SID) pour les lots 1 à 5 ; Anne-Cécile BORIES (IEP) pour les lots 1 et 3*

**Autorisation de signer les accords-cadres portant sur les achats de monographies et périodiques, français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères**

**Lot 1 : Monographies imprimées, éditées (ou distribuées) en France et dans les pays francophones dans les domaines suivants : droit, sciences économiques, gestion, sciences politiques, sciences humaines, sciences sociales, communication, lettres, langues et arts du spectacle.**

**Lot 2 : Monographies imprimées, éditées (ou distribuées) en France et dans les pays francophones dans les domaines suivants : astronomie, biologie, chimie, géologie, géographie, informatique, statistiques, mathématiques, médecine, pharmacie, paramédical, physique, sport, techniques.**

**Lot 3 : Monographies imprimées, éditées à l'étranger dans tous les domaines sauf monographies éditées en Italie et dans les pays hispanophones et lusophones.**

**Lot 4 : Monographies imprimées, éditées en Italie. Monographies éditées dans les pays hispanophones et lusophones.**

**Lot 5 : Livres scolaires et matériels pédagogiques utilisés dans le cadre d'une classe, édités en France et à l'étranger. Livres de jeunesse**

Accords-cadres sans minimum, ni maximum conclus avec un titulaire.

Groupement de commandes composé des établissements : Université Grenoble Alpes (coordonnateur du groupement) et Sciences Po Grenoble pour les lots 1 et 3.

Durée : 48 mois maximum (période initiale de 12 mois).

**Proposition :**

Au vu de l'avis favorable rendu par la Commission des Finances le 19 janvier, le Conseil d'administration autorise le Président de l'UGA à signer les accords-cadres.

**Document provisoire sous réserve de la décision de la Commission d'Attribution des Marchés et l'avis de la Commission des Finances**